



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPECIAL n°83 du 12 NOVEMBRE 2018

Le Recueil des Actes Administratifs sous sa forme intégrale est consultable en Préfecture, dans les Sous-Préfectures, ainsi que sur le site Internet de la Préfecture (www.pas-de-calais.gouv.fr)

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER.....3

Secrétariat Général.....3

- Décision en date du 12 novembre 2018 de subdélégation de signature du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais.....3

- Arrêté en date du 05 novembre 2018 relatif à la création d'un bureau de vote central, d'un bureau de vote spécial et d'une section de vote au siège de la direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais dans le cadre des élections des représentants du personnel.....7

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL.....8

Bureau de la Coordination Interministérielle.....8

- Arrêté préfectoral en date du 11 novembre 2018 fixant la composition de la commission des usagers du port pour le service de remorquage portuaire de Boulogne-sur-Mer-Calais.....8

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ.....11

Bureau des Elections et des Associations.....11

- Arrêté en date du 6 novembre 2018 délivrant l'honorariat à M. Daniel DELCROIX, maire honoraire de BILLY BERCLAU.....11

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SECRETARIAT GÉNÉRAL

- Décision en date du 12 novembre 2018 de subdélégation de signature du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais

ARTICLE 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Denis DELCOUR, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais, la délégation de signature qui lui est conférée par l'arrêté préfectoral n° 2018-60-01 est subdéléguée à :

- Mme Élise REGNIER, Directrice Départementale Adjointe,
 - M. François NADAUD, Directeur Départemental Adjoint – Délégué à la Mer et au Littoral

ARTICLE 2 : La délégation conférée à Monsieur Denis DELCOUR par l'arrêté préfectoral précité est subdéléguée, dans le cadre de leurs attributions respectives, à :

Mme Hélène LEMOINE, Ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, responsable du Service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment et Crises
ainsi qu'à
Mme Laurence BLANCHETEAU, Attachée Principale d'Administration de l'État, adjointe à la responsable du service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment et Crises :

INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

- I a 1 à 3 (formalités préalables à la réalisation d'infrastructures);
- I b 1 à 5 (gestion et conservation du domaine public de l'État);
- I c 1 à 4 (transports routiers);
- I d (transports urbains).

CONSTRUCTION ET HABITATION

- III g Accessibilité ;
- pour le III g2, dans la limite des décisions favorables ;
pour le III g 3, dans la limite des décisions de validation.

GESTION RELATIVE AU PERMIS DE CONDUIRE

- IV

ATESAT

- V

M. Raymond BEUDAERT, Technicien Supérieur en Chef du Développement Durable, responsable de l'unité Sécurité Routière et Gestion de Crises au Service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment et Crises :

INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

- I c 2 (arrêtés d'autorisation exceptionnelle de transport de marchandises et de matières dangereuses les dimanches et jours fériés)
- I c 3 (autorisations de mise en circulation de petits trains touristiques)

Mme Caroline MASSON, Attachée d'Administration de l'État, responsable de l'unité accessibilité, au Service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment Crises

ainsi qu'à

Mme Christine RUBIN, Technicienne Supérieure en Chef du Développement Durable, adjointe à la responsable de l'unité accessibilité, au Service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment et Crises :

CONSTRUCTION ET HABITATION

- III g Accessibilité ;
- pour le III g2, dans la limite des décisions favorables ;
pour le III g 3, dans la limite des décisions de validation.

Mme Pauline DEVEAUX, Déléguée au permis de conduire et à la sécurité routière, responsable de l'unité éducation routière au Service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment et Crises

ainsi qu'à

M. Didier GASKA, Délégué adjoint au permis de conduire et à la sécurité routière, unité éducation routière au Service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment et Crises

GESTION RELATIVE AU PERMIS DE CONDUIRE

- IV a
- IV b

Mme Pascale HANOT, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable de classe exceptionnelle, responsable du Pôle «répartition des examens du permis de conduire » - unité éducation routière au Service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment et Crises :

GESTION RELATIVE AU PERMIS DE CONDUIRE

- IV b

Mme Nadine BAUMLIN, Attachée Principale d'Administration de l'État, responsable du Service Habitat Renouvellement Urbain
ainsi qu'à
Mme Émilie RENARD, Attachée Principale d'Administration de l'État, adjointe à la responsable du Service Habitat Renouvellement Urbain :

CONSTRUCTION ET HABITATION

- III a à f, i et h

M. Walid YOUSFI, Ingénieur des TPE, chef de l'unité Parc Privé – au Service Habitat Renouvellement Urbain :

CONSTRUCTION ET HABITATION

- III c 1, d, f

Mme Anne-Sophie SLIWINSKI, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable de classe exceptionnelle, cheffe de l'unité Parc Public au Service Habitat Renouvellement Urbain :

CONSTRUCTION ET HABITATION

- III d

M. Nicolas SEGARD, Ingénieur divisionnaire des TPE, responsable du Service de l'Animation et de l'Appui Territorial :

URBANISME

- II a 5

M. Olivier MAURY, Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, responsable du Service de l'Environnement, ainsi qu'à
Mme Hélène VILLAR, Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, adjointe au responsable du Service de l'Environnement et
M. Pierre-Yves GESLOT, Ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, adjoint au responsable du Service de l'Environnement

URBANISME

- II d 8

URBANISME (dans les limites matérielles du domaine de la production d'énergie éolienne)

- II c 7 à 9

GENIE RURAL ET FORETS

- VI

CHASSE

- VIII

QUALITE ET SECURITE DES PRODUCTIONS VEGETALES ET ANIMALES

- X

EAU ET PECHE

- IX

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DES COURS D'EAU

- XII

Mme Mathilde GUERAND, Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, responsable du Service de l'Économie Agricole,
ainsi qu'à
M. Olivier MAURY, Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, responsable du Service de l'Économie Agricole,
par intérim,

EXPLOITATIONS AGRICOLES

- VII

HARAS, COURSES ET EQUITATION

- XI

Mme Rachel KIRZEWSKI, Architecte Urbanisme de l'État, responsable du Service Urbanisme et Aménagement, ainsi qu'à
Mme Ariane DOMONT, Ingénieure divisionnaire des TPE, adjointe à la responsable du Service Urbanisme et Aménagement
et Monsieur Raphaël VALENTIN, Attaché principal d'Administration de l'État, adjoint à la responsable du Service Urbanisme et Aménagement :

URBANISME

- II a 1 à 4 (Plans Locaux d'Urbanisme (P.L.U.) Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (P.L.U.I), cartes communales, Z.A.C, Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers)
- II b (Archéologie préventive)
- II c 2 à 9 (Actes relatifs à l'application du droit des sols)
- II e (Contrôle de légalité)

Mme Isabelle COQUELLE, Ingénieure de l'Industrie et des Mines, responsable de l'unité Fiscalité – ADS- Service Urbanisme et Aménagement :

URBANISME

- II b (Archéologie préventive)
- II c 2 à 9 (Actes relatifs à l'application du droit des sols)
- II e (Contrôle de légalité)

Mme Sandrine DELAUDIER, Technicienne supérieure en Chef du développement durable au Service Urbanisme et Aménagement - responsable du pôle d'instruction territorial d'Arras - unité «fiscalité et ADS » :

URBANISME

- II b (Archéologie préventive)
- II c 2 à 9 (Actes relatifs à l'application du droit des sols)
- II e (Contrôle de légalité)

Monsieur Mickaël CLEMENCE, Technicien Supérieur principal du développement durable au Service Urbanisme et Aménagement – pôle d'instruction territorial d'Arras :

URBANISME

- II c 2 à 9 (Actes relatifs à l'application du droit des sols)

Mme Sandrine GROUT, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable de classe exceptionnelle, responsable du pôle d'instruction territorial de Montreuil – unité Fiscalité et Application du Droit des Sols – Service Urbanisme et Aménagement ;

M. David VERBRUGGHE, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable de classe exceptionnelle, adjoint à la responsable du pôle d'instruction territorial de Montreuil – unité Fiscalité et Application du Droit des Sols – Service Urbanisme et Aménagement :

URBANISME

- II b (Archéologie préventive)
- II c 2 à 9 (Actes relatifs à l'application du droit des sols)
- II e (Contrôle de légalité)

M. Laurent LATURELLE, Ingénieur des TPE, responsable de l'unité Planification – Service Urbanisme et Aménagement ;
M. Philippe SWIERGIEL, Technicien Supérieur en Chef du Développement Durable, adjoint au responsable de l'unité Planification – Service Urbanisme et Aménagement ;
Mme Bérengère MARD, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable de classe exceptionnelle, adjointe au responsable de l'unité Planification – Service Urbanisme et Aménagement :

URBANISME

- II a1 à 3

M. Arnaud DEPUYDT, Ingénieur divisionnaire de l'Industrie et des Mines, responsable du Service des Affaires Maritimes du Littoral à la Délégation de la Mer et du Littoral :

AFFAIRES MARITIMES ET LITTORAL

- XIII a (gestion du domaine public maritime)
- XIII b (police des épaves maritimes)
- XIII c (abandon des navires et engins flottants)
- XIII f (conditions générales d'exercice de la pêche maritime)
- XIII g (contrôle sanitaire et technique des produits de la mer)
- XIII h (Chasse sur le domaine public maritime)
- XIII i (permis plaisance)
- XIII j (coopératives maritimes)
- XIII k(contraventions de grande voirie)

Mme Julie MATANOWSKI, Administratrice Principale des Affaires Maritimes, Responsable de l'Unité Encadrement et contrôle des activités maritimes à la Délégation de la Mer et du Littoral :

AFFAIRES MARITIMES ET LITTORAL

- XIII b (police des épaves maritimes)
- XIII c (abandon des navires et engins flottants)
- XIII f (conditions générales d'exercice de la pêche maritime)
- XIII g (contrôle sanitaire et technique des produits de la mer)
- XIII h (Chasse sur le domaine public maritime)
- XIII i (permis plaisance)
 - XIII j (coopératives maritimes)

M. Jonathan THOLO, Administrateur des Affaires Maritimes, Responsable de l'unité Gens de Mer – ENIM et Plaisance à la Délégation de la Mer et du Littoral :

AFFAIRES MARITIMES ET LITTORAL

- XIII b (police des épaves maritimes)
- XIII c (abandon des navires et engins flottants)
- XIII f (conditions générales d'exercice de la pêche maritime)
- XIII g (contrôle sanitaire et technique des produits de la mer)
- XIII i (permis plaisance)

M. Stéphane BRIMEUX, Ingénieur de l'Industrie et des Mines, Responsable de l'Unité Gestion du Domaine Public Maritime et du Littoral à la Délégation de la Mer et du Littoral :

AFFAIRES MARITIMES ET LITTORAL

- XIII a (gestion du domaine public maritime)
- XIII h (chasse sur le domaine public maritime)
- XIII k (contraventions de grande voirie)

Mme Anne-Sophie MARGOLLE, Attachée principale d'administration de l'État, Secrétaire Générale, ainsi qu'à Mme Delphine CHEVALIER, Ingénieure divisionnaire des TPE, Secrétaire Générale Adjointe :

PERSONNEL (Écologie et agriculture)

- XV
- XVI

M. Sylvain GATHOYE, Attaché d'Administration hors classe de l'État, responsable du Service Juridique Mutualisé de la DREAL Nord – Pas-de-Calais - Picardie ;

Mme Maÿlis RIGOT, Attachée Principale d'Administration de l'État, adjointe au responsable de service et cheffe du pôle affaires générales et environnement du Service Juridique Mutualisé de la DREAL Nord – Pas-de-Calais – Picardie ;

Mme CAROLINE PRINCE, Attachée d'Administration de l'État, cheffe d'unité affaires générales du pôle affaires générales et environnement du Service Juridique Mutualisé de la DREAL Nord – Pas-de-Calais – Picardie ;

Mme Marjorie DESPLANQUES-DECONINCK, Attachée d'Administration de l'État, cheffe du pôle contentieux administratif urbanisme du Service Juridique Mutualisé de la DREAL Nord – Pas-de-Calais – Picardie ;

M. Pierrick BOURGAIN, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable, adjoint à la Cheffe du pôle contentieux administratif urbanisme, du Service Juridique Mutualisé de la DREAL Nord – Pas-de-Calais - Picardie ;

Mme Noura MEHABI, Attachée d'Administration de l'État, cheffe d'unité dommages de travaux publics et domanialité au pôle Travaux et contrats publics du Service Juridique Mutualisé de la DREAL Nord – Pas-de-Calais – Picardie ;

Mme Nathalie JADEM, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable, adjointe à la cheffe d'unité dommages de travaux publics et domanialité au pôle travaux et contrats publics du Service Juridique Mutualisé de la DREAL Nord – Pas-de-Calais – Picardie ;

Mme Nathalie RICART, Attachée d'Administration de l'État, chargée de mission à la mission contentieux portuaires et constructions publiques du Service Juridique Mutualisé de la DREAL Nord – Pas-de-Calais – Picardie ;

Madame Julia ALAOUI, Attachée d'Administration de l'État, cheffe du pôle contentieux pénal urbanisme et ICPE du Service Juridique Mutualisé de la DREAL Nord – Pas-de-Calais – Picardie ;

M. Frédéric TROMONT, Technicien Supérieur Principal de l'agriculture et de l'environnement, chargé de contentieux pénal de l'urbanisme au pôle contentieux pénal urbanisme et ICPE du Service Juridique Mutualisé de la DREAL Nord – Pas-de-Calais – Picardie ;

CONTENTIEUX

- XIV c, d, e, f, g

ARTICLE 3 : Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans le domaine de compétences de son service d'affectation :

- les ampliations, copies conformes, expéditions de tous arrêtés, actes ou décisions intervenus dans toutes les matières, ainsi que le visa de toutes pièces ou documents à annexer à un arrêté, acte ou décision à :

– Mme Stéphanie QUIGNON, Attachée d'Administration de l'État.

ARTICLE 4 : La décision de subdélégation de signature en date du 13 septembre 2018 est abrogée.

ARTICLE 5 : La présente décision de subdélégation de signature sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Fait à Arras, le 12 novembre 2018
Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
Signé Denis DELCOUR

- Arrêté en date du 05 novembre 2018 relatif à la création d'un bureau de vote central, d'un bureau de vote spécial et d'une section de vote au siège de la direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais dans le cadre des élections des représentants du personnel

Article 1er

Un bureau de vote central, chargé du dépouillement du scrutin et de la proclamation des résultats pour l'élection des représentants au comité technique de proximité, est institué auprès du directeur départemental des territoires et de la mer du Pas-de-Calais.

Article 2

Un bureau de vote spécial, chargé du dépouillement du scrutin pour l'élection des représentants :

- au comité technique ministériel du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire,
- aux commissions administratives paritaires nationale et locale du corps des adjoints administratifs des administrations de l'État compétents à l'égard des personnels gérés par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

est institué auprès du directeur départemental des territoires et de la mer du Pas-de-Calais ;

Article 3

Une section de vote chargée du recensement des votes pour l'élection des représentants aux commissions administratives paritaires nationales du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire est instituée auprès du directeur départemental des territoires et de la mer du Pas-de-Calais pour les corps suivants :

- Secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable ;
- Techniciens supérieurs du développement durable.

Article 4

Les bureaux et sections de vote désignés aux articles 1,2 et 3 sont composés de :

- M. Denis DELCOUR, directeur départemental des territoires et de la mer du Pas-de-Calais, président,
- Mme Anne-Sophie MARGOLLE, secrétaire générale, présidente suppléante,
- Mme Sophie FINOT, adjointe à la responsable de l'unité gestion des personnels et des emplois, secrétaire ,
- Mme Delphine CHEVALIER-FASQUEL, secrétaire générale adjointe,
- Mme Stéphanie QUIGNON, responsable de l'unité gestion des personnels et des emplois,
- Mme Emmanuelle BRAY, gestionnaire,
- Mme Nathalie LALY, gestionnaire,
- Mme Lidia RIZZUTTI, gestionnaire,
- Mme Betty CAVEYE, gestionnaire,
- Mme Léa CHIABERGI, agent contractuel,
- Mme Murielle HEQUET, gestionnaire,
- Mme Fabienne DONZE, gestionnaire,
- Mme Anne DORMANT, responsable de la communication,
- M. Frédéric MAZIERE, responsable informatique,
- M. Mathieu QUIEVREUX, gestionnaire,

d'un délégué de chaque candidature en présence.

Article 5

L'arrêté du 3 décembre 2014 portant création de bureaux de vote centraux, de bureaux de vote spéciaux et de sections de vote dans le cadre des élections des représentants du personnel de la direction départementale des territoires et de la mer est abrogé.

Article 6

Le bureau de vote central, le bureau de vote spécial et la section de vote institués aux articles 1,2 et 3 sont ouverts le 6 décembre 2018 de 9h à 16 h.

Article 7

Le directeur départemental des territoires et de la mer du Pas-de-Calais est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Arras, le 5 novembre 2018
Le directeur départemental des territoires et de la mer
Signé Denis DELCOUR

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI
TERRITORIAL**

BUREAU DE LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE

- Arrêté préfectoral en date du 11 novembre 2018 fixant la composition de la commission des usagers du port pour le service de remorquage portuaire de Boulogne-sur-Mer-Calais



PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

Conseil Régional Hauts-de-France
Direction de la Mer, des Ports et du Littoral

**Arrêté fixant la composition
de la Commission des usagers du port
pour le service de remorquage portuaire
de Boulogne-sur-Mer-Calais**



LE PREFET du PAS-de-CALAIS,

Vu le Code des transports,

Vu l'arrêté de Monsieur le Ministre des Transports du 14 avril 1981 relatif à la composition et aux conditions de fonctionnement d'une Commission des usagers du port pour le service du remorquage portuaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 2 février 2016 fixant la composition de la Commission des usagers du port de Boulogne-sur-Mer - Calais, pour le service du remorquage portuaire,

Vu l'arrêté préfectoral modificatif du 27 février 2018 fixant la composition de la Commission des usagers du port de Boulogne-sur-Mer - Calais, pour le service du remorquage portuaire,

Vu la proposition de désignation d'un nouveau membre par la société P&O Ferries, en date du 27 septembre 2018, suite au départ de M. Eric WEISBECKER de la société P&O Ferries,

Sur proposition de Monsieur le Président du Conseil régional Hauts-de-France, représentant l'autorité portuaire du port de Boulogne-sur-Mer - Calais,

ARRETE

Article 1 : L'arrêté préfectoral du 27 février 2018 fixant la composition de la Commission des usagers du port pour le service du remorquage du port de Boulogne-sur-Mer – Calais est ainsi modifié :

- est nommé membre suppléant de la Commission des usagers du port pour le service du remorquage du port de Boulogne-sur-Mer – Calais, M. François LONGUET, représentant les armateurs et les consignataires de navires, en remplacement de M. Eric WEISBECKER,

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté restent inchangées.

Article 3 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture et M. le Président du Conseil régional Hauts-de-France, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

ARRAS, le 11 NOV. 2018



Fabien SUDRY
Préfet du Pas-de-Calais

**COMPOSITION DE LA COMMISSION DES USAGERS DU PORT DE
BOULOGNE-SUR-MER – CALAIS POUR LE SERVICE DU REMORQUAGE**
Annexe à l'arrêté de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Représentants des armateurs et des consignataires de navires	
M. Daniel SECQUEPEE de la société SERVICES MARITIMES DE BOULOGNE	M. Enrico FRAZETTA Directeur de LEON VINCENT CALAIS
M. Pascal DEVAUX Directeur de la société P & O	M. François LONGUET Représentant la société P&O
M. Sébastien DOUVRY Directeur des opérations de la société DFDS Seaways	M. Benoît JONES Représentant la société DFDS Seaways
M. Antoine RAVISSE Gérant de la société ASA (Associated Shipping Agencies)	M. Jean-Louis FOISSEY Directeur de M&L Manutention et Logistique
Représentants du concessionnaire de l'outillage public	
M. Jean-Marc PUISSESSEAU Président Directeur Général de la Société d'Exploitation des Ports du Détroit	M. Luc GINO Directeur Technique de la Société d'Exploitation des Ports du Détroit
M. Patrice DURAND Administrateur de la Société d'Exploitation des Ports du Détroit	M. Gaël PINSON Directeur Juridique de la Société d'Exploitation des Ports du Détroit
Représentants des usagers du port	
M. Bruno LEDUC Directeur d'exploitation adjoint de la société EURONOR	M. Patrick FOISSEY Président de la Fédération Maritime Calais
M. Matthieu GOBERT Représentant la société SOCARENAM	M. Vincent BENARD Directeur Général d'EURO DOCK SERVICES
L'Administrateur des Affaires Maritimes - Chef de Quartier	
Le Directeur adjoint délégué à la Mer et au Littoral de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de- Calais	Le représentant de M. le Directeur adjoint délégué à la Mer et au Littoral de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

BUREAU DES ELECTIONS ET DES ASSOCIATIONS

- Arrêté en date du 6 novembre 2018 délivrant l'honorariat à M. Daniel DELCROIX, maire honoraire de BILLY BERCLAU

ARTICLE 1er : Monsieur Daniel DELCROIX, ancien maire de BILLY-BERCLAU, est nommé maire honoraire.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

ARTICLE 3 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais et M. le Sous-Préfet de BÉTHUNE sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arras le 6 novembre 2018

Le Préfet

Signé Fabien SUDRY